

aquitaine ● 3

bordeaux • bayonne •
pau • périgueux • agen •
mont de marsan

Compte rendu de l'instance de proximité Octobre 2022



Pour la direction : Audrey Guidez (DRH), Bruno Larramendy (chef de centre), Jérôme Bourdy (responsable IMG) et Delphine Vialanet (directrice régionale).

Pour les élus : Hélène Chauwin, Nicolas Guérin, Laurent Montiel, Sabrina Corrieri et Alexis Dumoulin.

POINT 1. Présentation bilan HSCT 2021, DUER et PAPRI Pact

Présentation du Bilan Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (HSCT) 2021

Les élus sont assez satisfaits du document qui leur est présenté, mais il serait préférable que le document soit présenté beaucoup plus tôt dans l'année, voire au tout début de l'année.

Une remarque a également été faite concernant le tableau récapitulatif des sauveteurs secouristes du travail, car il manque les bureaux excentrés dans le tableau. Il y a également des bureaux où il n'y a aucun sauveteur secouristes du travail. Les élus ont donc demandé qu'une communication soit faite pour que les volontaires puissent être formés.

Le document met aussi en évidence une perte de 2 postes par rapport à l'année précédente. Les élus ont fait remarquer que sur les trois dernières années, France 3 Aquitaine a perdu 30 ETP.

Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)

La direction a présenté une nouvelle version du document, cette nouvelle version est plus claire, mais il faudrait quelques précisions.

Les élus ont fait quelques remarques :

- Dans les différentes unités de travail il faudrait pouvoir connaître le nombre de salariés concernés.
- Il faudrait également être plus précis dans la colonne modalités d'exposition, afin de mieux connaître les risques.
- Les élus ont exprimé leur satisfaction que les risques psychosociaux soient dans le DUER, mais ils ont également demandé qu'une méthode d'analyse simple et efficace soit mise en place pour les évaluer.
- Les élus ont également suggéré une formation aux risques psychosociaux.
- Les élus ont suggéré de prendre le DUER lors des visites des différents sites afin de le présenter, et de sensibiliser un maximum de salariés.
- Les élus ont proposé une formation de sensibilisation au savoir-être, « *mieux vivre ensemble, mieux travailler ensemble, prendre soin de son collègue* ».
- Cette formation pourrait contribuer à la prévention des risques, comme les chutes et les accidents lors des tournages.

Présentation du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact).

Le papripact est un document qui formalise pour l'année suivante, l'ensemble des mesures devant agir sur les risques professionnels identifiés.

À la lecture du document, les élus sont surpris que les actions importantes, et prioritaires du DUER ne se traduisent pas directement dans le papripact.

Les élus ont demandé une attention particulière sur les risques de chute, ainsi qu'une vigilance particulière sur la mise en place de nouveaux projets comme Tempo, pour lequel une action est souhaitable en matière d'information, de suivi et d'accompagnement du projet Tempo.

Les élus ont également demandé de préciser les libellés des actions.

Point 2. Absentéisme

En Aquitaine, le taux de l'absentéisme est à 6,61 %, dont 72 % de maladie, et 13 % de Covid.

Ces chiffres ne sont pas totalement significatifs, car ils correspondent au mois d'août qui n'est pas très caractéristique à cause des périodes de congé.

Le cumul pour l'Aquitaine est de 9 %.

La majeure partie des arrêts sont d'une durée de quatre à huit jours.

L'objectif en matière de taux d'absentéisme est d'atteindre les 8% en fin d'année.

La direction nous informe qu'un point sur les accidents de travail sera fait tous les mois.

Point 3. Santé

Suite à un mail reçu le 26 septembre concernant la déclaration d'un accident de travail datant du 5 septembre, la direction nous annonce qu'un certain nombre de mesures vont être mises en place pour éviter ce genre d'oubli.

- Une communication spécifique concernant les accidents du travail va être faite, et une fiche réflexe sur les accidents du travail sera transmise.
- Tous les accidents de travail passeront par les ressources humaines.
- Pour chaque accident de travail, l'arbre des causes sera mis en œuvre.
- C'est le chef de service qui déclare les accidents du travail, et transmet au service des ressources humaines (par mail ou par appel téléphonique).

Concernant l'accident récent d'un salarié qui a fait une chute de 2 m lors d'un tournage, il faut rappeler qu'il est très important d'être deux personnes lorsqu'on effectue des prises de vue.

Présentation par chef de centre de la fiche réflexe de sécurité concernant la mise en œuvre des aviwest, et de celle des antennes passives.

La nouvelle fiche aviwest a été rédigée, et une communication générale va être faite au plus vite.

La présentation des antennes passives avait été faite en instance de proximité de janvier 2020.

Le chef de centre nous explique que seules deux locales (Bayonne et Pau) avaient été dotées de ces antennes en raison de la faiblesse de leur zone de couverture, et du risque de zone grise.

Il est rappelé aux élus que ces antennes n'amplifient pas le signal, mais elles permettent juste une meilleure exploitation de la faible couverture.

Ces antennes n'étant pas très souvent utilisées, un des kits a été rapatrié cet été à l'occasion des incendies, car il était parfois compliqué de mettre en œuvre les aviwest dans certaines zones touchées par les flammes.

Le chef de centre a également fait un point sur l'arrivée des grands capteurs.

Deux grands capteurs doivent arriver cette année et deux l'année prochaine.

C'est la TVR qui sera équipée dans un premier temps, et le BRI ensuite.

Il faut noter que lorsqu'un grand capteur arrive, il faut rendre une caméra, cela fait partie du renouvellement du parc de matériel.

Concernant les formations, les volontaires vont être formés.

Les formations dureront de un à trois jours en fonction des salariés.

Une journée pour ceux qui connaissent déjà le matériel, et deux à trois jours pour ceux qui le découvrent.

Point 4. incendie : pourquoi le magazine sur les incendies n'a-t-il pas été confié à la rédaction ?

La directrice régionale nous explique qu'il y aura une soirée spéciale le 7 novembre à 21h sur France 3 Nouvelle Aquitaine, et que la soirée sera articulée en deux parties.

En première partie, un documentaire de 52 minutes fabriqué par grand-angle.

Et en deuxième partie, une émission de 52 minutes confiée au BRI.

Cette deuxième partie est une émission contenant des plateaux, des invités, et des sujets allant jusqu'à cinq minutes.

Étant donné l'investissement des salariés lors des incendies de cet été, les élus ont exprimé le fait que la rédaction aurait aimé pouvoir participer un peu plus à cette soirée, notamment par le biais de la réalisation d'un magazine.

Point 5. sur le service GA/RSCA

La direction a transmis aux élus le tableau des plans d'actions du GA/RSCA mis à jour.

Dans le tableau, toutes les actions et recommandations demandées ont été effectuées.

La direction a donné aux élus les informations suivantes:

- Les soucis concernant Argos semblent être réglés.
- Argos est toujours en évolution, et le sera encore jusqu'à la fin de l'année.
- Les grilles sont livrées à trois semaines d'anticipation.
- Les grilles définitives sont livrées à une semaine.
- Le problème de la double saisie oasis/argos est réglé
- Des formations vont être mises en place, et des personnes intéressées vont être formées.
- Pour la mission de chef de service, une personne est venue, mais l'essai n'a pas été concluant.
- Parallèlement, il y a eu une candidature interne, et une mission de chef de service de six mois va démarrer prochainement, et un point d'étape sera fait au bout d'un mois.

Point supplémentaire. informations ressources humaines

Pour le prochain COCA quatre postes sont concernés en Aquitaine :

- Deux postes d'OPV
- Un poste de rédacteur (sport)
- Un poste d'assistante (à Bayonne)

Pour le COCA de novembre quatre postes sont concernés en Aquitaine :

- Un poste de chef OPS

- Un poste de chef équipement maintenance
- Un poste de JRI
- Un poste de rédacteur en chef adjoint.

Concernant les détachements :

- Franck Weil est à Poitiers en mission de remplacement de chef de centre pour deux mois.
- Franck Omer est en mission de remplacement à Limoges pour deux mois.

La prochaine réunion d'instance de proximité aura lieu le 10 novembre.

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**

Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**